

Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)



Qu'est-ce que le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ?

Depuis 2018, Toulouse Métropole s'est engagée dans un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), en collaboration avec le Muretain Agglo, le SICOVAL et la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain.



Objectif : poursuivre et renforcer notre adaptation collective pour réduire les conséquences négatives des inondations, à l'échelle de 94 communes de l'agglomération toulousaine.



Pour en savoir plus

Concertation Publique

Du 22 mars au 22 novembre 2024 : une enquête citoyenne est mise en place et vise à mieux connaître votre perception des risques liés aux inondations et des mesures de prévention engagées dans l'agglomération toulousaine.

[Je participe à l'enquête](#)

En cas d'inondation, quoi faire ?

Une brochure à télécharger [ici](#) est mise à votre disposition sur les différents comportements à adopter en cas d'inondation.